15 mars 2006 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Lettre de condoléances de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à M. Arnold Ruutel, Président de la République d'Estonie, à la suite du décés de M. Lennart Meri, ancien Président de ce pays, le 15 mars 2006.

Monsieur le Président,
C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de l'ancien Président de la République, M. Lennart Meri. Je tiens, au nom de la France et en mon nom propre, à vous exprimer mes sincères condoléances en ce moment douloureux.
Comme Chef de l'Etat de 1992 à 2001, M. Lennart Meri a incarné une Estonie forte de son indépendance recouvrée et de nouveau présente sur la scène internationale, en particulier avec l'entrée de votre pays au Conseil de l'Europe et sa marche vers l'adhésion à l'Union européenne. En participant activement à la Convention sur l'avenir de l'Europe, il a manifesté son attachement profond à la poursuite de la construction européenne.
La France perd aussi un ami de sa culture et de sa littérature qu'il avait contribué à mieux faire connaître à travers ses initiatives, ses ouvrages et ses traductions d'écrivains français. En faisant à mon pays l'honneur de le choisir comme siège du premier établissement de l'Institut estonien, M. Lennart Meri a confirmé sa volonté de renforcer les relations étroites entre l'Estonie et la France. J'ai pu moi-même mesurer, au cours de nos entretiens, sa fidélité à cette relation privilégiée et le prix qu'il attachait à l'approfondissement de notre coopération.
Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération. et de ma bien cordiale amitié dans le deuil,
Jacques CHIRAC
Son Excellence Monsieur Arnold RUUTEL
Président de la République d'Estonie